

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

23 février 2022

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de trois crédits pour un montant de 149'800'000 francs, destinés à la mise en conformité énergétique des fenêtres de 128 bâtiments et des vitrines de 28 arcades, ainsi que de l'équipement en chauffages centraux de 17 bâtiments de la Ville de Genève

Depuis 1990, chaque rénovation de bâtiment ou d'enveloppe réalisée par la Direction du patrimoine bâti (DPBA) est mise à profit pour assainir les fenêtres, en les équipant de verres isolants. Ainsi, sur plus de 800 bâtiments appartenant à la Ville, il en reste aujourd'hui 128 à mettre en conformité afin de répondre à l'obligation légale dictée par l'Office cantonal de l'énergie.

Optimiser le bilan écologique

Les fenêtres à simples vitrages équipant encore aujourd'hui une part minoritaire des immeubles de la Ville de Genève sont une des causes premières des déperditions énergétiques de leur enveloppe thermique. L'objectif est de trouver le meilleur compromis entre le respect des normes d'efficacité en protection thermique et celui du patrimoine bâti, en s'efforçant de conserver le plus possible de fenêtres existantes, en les transformant plutôt qu'en les remplaçant par du neuf. Il s'agit d'optimiser le bilan écologique de l'opération au sens large, en évaluant l'énergie dite « grise » pour chaque opération.

Opération pilote

Entre 2019 et 2021, une première étape de travaux d'assainissement de 20 immeubles de logements a été réalisée. Le bilan de cette expérience pilote est remarquable : 100% des fenêtres existantes ont pu être récupérées, rénovées et équipées de verre isolant, tout en respectant les enjeux patrimoniaux. Cette opération pilote a aussi permis de mesurer l'ampleur considérable de la tâche restant à accomplir, faisant l'objet des présentes demandes de crédits.

Amélioration du confort et de la performance énergétique

L'assainissement des fenêtres et des vitrages est l'une des mesures proposées dans le cadre de la Stratégie climat de la Ville de Genève pour réduire la consommation énergétique du patrimoine bâti municipal et limiter ainsi l'empreinte carbone qui lui est associée. Ce projet va ainsi permettre d'améliorer la performance énergétique globale des immeubles, tout en améliorant le confort d'occupation des bâtiments et en diminuant leurs charges. Ce crédit permettra également de remplacer les derniers chauffages individuels par logements (17 bâtiments) par des installations centrales.

Délai de réalisation

Finalisation estimée pour 2027.

Contact

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 – 076 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch